

Compte-rendu de l'assemblée générale de l'APEPA au **congrès de Pamiers** **Vendredi 25 août 2023**

L'assemblée générale est déclarée ouverte par le président qui remercie tous les participants d'être venus au congrès sous cette canicule. Sont excusés et font suivre leurs salutations : J Thurillat, A-S et G Podevins, F Mugnier, H Carpentier, N Hervé.

Les représentants de la DGER prient d'excuser leur absence, pour cause de charge trop importante de travail en cette fin de mois pour répondre positivement à notre invitation, et nous ont souhaité un bon congrès dans leur message.

Nous saluons la présence de Monsieur Jérôme AUSSENAC, inspecteur de physique-chimie, qui s'est spécialement déplacé, à la suite de notre invitation, pour assister à cette assemblée.

1. Le bureau de l'association est reconduit à l'identique (et figure au début de ce numéro)

2. Un point est fait sur la communication : l'information sur la tenue du congrès de Pamiers n'a pas été très bien diffusée, mais les membres actifs ont fait fonctionner leur réseau de connaissances pour obtenir les renseignements nécessaires. Les messages envoyés par mail n'ont pas le même impact qu'une présentation humaine de l'association. C'est pourquoi il est demandé à chacun de faire connaître l'association dans son milieu professionnel lorsqu'il en a l'occasion, notamment lors des stages. Christine Ducamp précise qu'elle présente l'APEPA à chaque promotion de stagiaires de l'ENSFEA. Nous regrettons énormément la disparition des conférences sur l'ancienne messagerie firtclass qui contribuait à la diffusion des informations.

3. Le bilan financier a été envoyé par le trésorier et est voté malgré son absence. Globalement les comptes sont équilibrés et se portent bien après ces deux années sans congrès, puisqu'il n'y a pas eu de dépenses importantes. Un bilan sera effectué après le congrès de Pamiers pour estimer l'impact de l'inflation sur nos dépenses, en vue d'une éventuelle révision des tarifs pour les congrès futurs. On demande d'être vigilant et de limiter ou réduire nos frais ; dans cet optique, il est demandé au trésorier de vérifier le coût de l'assurance portant sur l'organisation d'un congrès.

Les chargés de mission régionaux de l'APEPA sont également invités à relancer les adhérents habituels pour régler leurs cotisations pour la nouvelle année scolaire.

4. Monsieur Aussenac fait le point sur les réformes scolaires et la réécriture des référentiels, notamment en bac professionnel et en BTSA.

5. En ce qui concerne l'évolution des effectifs dans l'enseignement agricole :

- le recrutement des élèves pour la rentrée est globalement en baisse, mais c'est très variable d'une région à une autre, et même d'un établissement à l'autre dans une même région.

- le recrutement des enseignants : pour ce qui est des stagiaires recrutés en PLPA l'an passé, on note 25% de redoublement (sur 8 stagiaires : 4 en concours externe et autant en concours interne). Cette année, le concours de PCEA a été ouvert en physique-chimie : sur 12 postes proposés (8 en enseignement public et 4 pour l'enseignement privé agricole), la barre d'admissibilité n'a retenu que des candidats du domaine public et parmi les 8 lauréats, il y a un report.

- le recrutement de techniciens et techniciennes de laboratoires : a priori pas de concours depuis 2008. On a beaucoup de contrats à durée déterminée qui sont payés durant 10 mois de l'année seulement. Les formations sont inexistantes, et pour le mouvement des personnels, les postes susceptibles d'être vacants suite à une demande de principe semblent ne pas apparaître au mouvement. Il y a donc fort à faire pour cette catégorie de personnels.

- nous déplorons avec l'inspecteur Mr. Aussenac, l'inexistence d'une liste exhaustive des TFR de laboratoire actuellement en poste dans les établissements d'enseignement agricole.

6. On invite tous les auteurs à s'exprimer en publiant leurs articles dans le bulletin. Un recueil de protocoles et d'astuces serait le bienvenu de la part des techniciennes de laboratoire chevronnées pour conseiller les nouvelles recrues.

7. La proposition du lieu de rencontre pour accueillir le prochain congrès en 2024 est le LEGTA de Brie Conte Robert en région parisienne. Il sera organisé par Clara Wang, présidente de l'ANEAP.

8. Les membres de l'APEPA seront prochainement consultés par voie électronique pour se prononcer sur l'idée de fusion avec l'ANEAP.

Fin de l'assemblée générale.

Discours des personnels de laboratoire à l'Assemblée Générale du congrès (25/08/23)

Après 3 ans d'interruption de congrès, c'est avec grand plaisir que nous nous sommes retrouvés à Pamiers en Ariège. Retrouvailles qui ont été rendues possible grâce à Delphine qui nous a concocté un très beau programme de visites et de découvertes de la région.

Nous avons pu découvrir les nouveautés des exposants de matériel scientifique lors de démonstrations.

Se retrouver au congrès est un moment privilégié pour rencontrer les collègues de laboratoire. C'est l'une des rares occasions d'échanger ensemble sur nos pratiques professionnelles. Suite à ces échanges, nous avons repéré quelques points à améliorer dans notre fonctionnement.

1er point : **la communication**

Les moyens de communication et d'échange entre personnel de laboratoire mis à notre disposition actuellement ne nous satisfont pas pleinement. En effet, **l'utilisation de l'espace RESANA** est fastidieux voire décourageant. Il est **peu utilisé** par les personnels par manque d'ergonomie, peu intuitif, pas facile d'accès. Ceci est un **frein à la diffusion des informations**. Aussi, afin de faire connaître notre association, nous nous demandons s'il existe des listes de diffusion de tous les personnels de laboratoire (titulaires et contractuels) et à qui s'adresser pour l'obtenir.

2^{ème} point : **la formation**

Ces dernières années, nous avons fait part du **manque de formation destinées spécifiquement au personnel de laboratoire**, c'est toujours le cas. De plus, lorsque ces formations existent il est parfois difficile de les trouver sur formco par manque de visibilité. Il serait utile de créer un dossier « personnel de laboratoire » dans formco. L'accessibilité du lieu de stage et les dates de formation posent souvent problème. Proposer des formations fin juin début juillet semblerait judicieux à la vue de la charge de travail à cette période.

Nous aimerions qu'un **plan annuel de formation** soit proposé comme c'est le cas à l'EN. Nous incitons également les personnels de laboratoire à faire remonter leur besoin en formation auprès de leur RLF (responsable local de formation).

Etre former est indispensable pour accompagner au mieux les élèves et les enseignants dans les nouvelles réformes (notamment celle du bac pro).

Nous souhaitons également que le **congrès soit reconnu** comme formation continue car il participe à **une meilleure connaissance de son environnement** professionnel et permet **d'élargir notre culture scientifique**. C'est déjà le cas à l'EN où le congrès de l'UDPPC est reconnu. Il serait bien qu'un ordre de mission soit établi dans chaque établissement. Ceci pourrait inciter d'autres personnels à participer à ce congrès.

Concernant les conditions de travail :

Nous avons pu constater des disparités entre les établissements sur plusieurs points.

- **La dotation des personnels** : il y a toujours des établissements où les quotas ne sont pas respectés, où le travail effectué pour des CFA ou des CFPPA n'est pas reconnu.
- **La fréquence des visites médicales** : beaucoup de personnel de laboratoire n'ont pas eu de visite médicale depuis plusieurs années ce qui n'est pas conforme à l'obligation réglementaire. Les inspecteurs santé et sécurité en sont conscients mais le manque de médecin de prévention pose problème (c'est le cas en région pays de la Loire).
- **Les seuils de dédoublement** : En salle de TP les seuils ne sont pas toujours respectés. Pour des raisons de sécurité, nous ne pouvons pas accueillir plus d'élèves que la capacité de la salle de TP le permet.
- **La mobilité des personnels** : Nous souhaitons que les notes de service concernant la mobilité des personnels fassent apparaître tous les postes vacants ou susceptibles de l'être.
- **La communication des chefs de services ou RH sur les propositions ou non proposition d'avancement sur liste d'aptitude** n'est pas toujours communiqué à l'agent comme c'est indiqué dans la note de service.
- **L'ouverture de plus de concours de TFR** dans l'enseignement technique et **la possibilité d'accéder à la catégorie A** d'assistant ingénieur.

Voilà les différents sujets que nous voulions porter à votre connaissance et donc nous nous tenons à votre écoute pour les précisions et les éléments de réponse que vous voudrez bien nous apporter.

Enfin, nous souhaitons vivement remercier Delphine Le Coq pour son implication dans l'organisation de ce congrès et sa disponibilité. Ton dynamisme, ton sourire et ta bonne humeur ont contribué à la réussite de ce congrès.